



COMMUNE DE LE GREZ

1, Place de la Mairie

72140 LE GREZ

☎ 02.43.20.1049

Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu DE LA SÉANCE DU 02 Novembre 2017

Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, le 02 Novembre 2017 à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance : HOOGHIEMSTRA Laëtitia

Etaient présents :

COTTIN Martine	LAUNAY Ludovic
ROUX Philippe	PELLIER Céline
ORY Patrick	HOOGHIEMSTRA Laëtitia

Etaient représentés : CHAUVEL Pascal- CHAUVEAU Stéphane

Etait absent : COTEL Aurélie

Est démissionnaire : LECHAT Jean-Louis

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

1. Organisation du 11 Novembre – Repas des Anciens- Père Noël
2. Le Clect
3. Travaux et Devis
4. Projet 2018
5. Echo du GREZ
6. Demande célébration Mariage dans la salle Polyvalente
7. Compte-rendu des diverses réunions
8. Divers.

1- Organisation du 11 Novembre – Repas des Anciens- Père Noël

Organisation du 11 Novembre 2017 :

Messe à 10 heures à Mont Saint Jean

Retour au Monument aux Morts avec dépôt de la gerbe vers 11 heures 30

Suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité

Distribution pour invitation des personnes pour le repas des anciens :

Retour pour le 28 novembre 2018 -Décoration de Noël le samedi 2 décembre 2017 à 10 heures 30- Nappes blanches – serviettes vertes ou Noël – Chocolat – sapin -

Distribution pour le Père Noël Liste des Enfants :

La liste des enfants sera fournie à Madame COTEL pour l'achat des jouets : il est rappelé que seuls les enfants nés entre 2006 et 2017 sont concernés. Le comité des fêtes participe à l'achat des jouets comme les années passées et sera invité à participer au spectacle.

Voir le reste de l'année d'avant (13 en stocks)
Spectacle marionnettes – Brioches et chocolat chaud – Ticket patinoire

2- Le CLECT

Réunion du 20 octobre 2017 LE CLECT (Commission locale d'Evaluation Des Charges Transférées)

Validation du rapport d'évaluation des charges transférées au 1^{er} janvier 2018

Mme le Maire donne lecture du rapport de la CLECT 2017 et le document provisoire détaillant les Attributions de compensations définitives pour 2017 par commune

35/2017 OBJET : Rapport 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Attributions de compensation de droit commun

Vu le courrier de notification du rapport 2017 de la CLECT adressé par Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé,

Considérant que ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 25 communes membres,

Considérant que pour les attributions de compensation de droit commun ledit rapport doit être adopté à la majorité qualifiée des communes membres (la moitié des communes représentant les deux tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les deux tiers des communes représentant la moitié de la population de l'E.P.C.I.),

Considérant que la C.L.E.C.T. a traité les flux financiers engendrés par les transferts de compétences effectués au 1^{er} janvier 2017, à savoir le transfert des zones d'activités, l'extension du Plan Local d'Urbanisme au territoire de l'ex CCPS, le transfert de l'Office de Tourisme à la 4CPS, le transfert des dépenses liées à la politique vis-à-vis des associations sportives sur le territoire de l'ex 4C aux communes membres,

Vu le Code général des impôts,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport 2017 d'évaluation des charges transférées adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 12 octobre 2017,

Considérant qu'il convient que chaque conseil municipal se prononce sur le rapport de la CLECT de la 4CPS en date du 12 octobre 2017,

Les membres du Conseil Municipal décident après délibération :

. d'**APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2017 de la 4CPS joint à la présente délibération,

. de **NOTIFIER** cette décision à Monsieur le Président de la 4CPS

8 Pour 1 ABSENT

3-Travaux et Devis

Lampadaire aux bâtiments communaux : voir à mettre des détecteurs de mouvement ou

une horloge crépusculaire

Refaire un devis, voir led pour salle des fêtes, plus éclairage au niveau de l'Eglise : lampes led au lieu d'halogènes et projecteur étanche.

Radiateur de la salle des fêtes : devis pour réparation ou acheter des neufs.

Voirie : Entreprise CHAPRON : les plans et zonages ont été donnés.

Poser un dossier avant fin mars pour obtenir la subvention DETR (pour 1 catégorie ciblée) Nous aurons en novembre la liste des travaux éligibles à la DETR.

En voirie voir avec le Conseil Départemental pour une subvention.

Handicap : reste à faire l'aménagement devant la Mairie (rampe), l'école, les WC

Ressortir l'étude INGERIF et trouver un nouveau bureau d'étude (voir d'ici le prochain conseil municipal). Ludovic LAUNAY reprendra contact avec COLAS.

4-Projet 2018

Hangar de stockage du Matériel de l'atelier

5 mètres autour pour manœuvrer avec le tracteur – hauteur 5 mètres – Bardage en tôle acier couleur verte – Amener l'électricité : 2 néons + 1 prise

Permis de construire à préparer

5-Echo du GREZ

Journal : Article sur le PLUi

Compétences obligatoires 4CPS : qu'est ce qui change ?

Date limite : 31/12/2017

Tarifs salle des fêtes- Carnet rose

6- Demande célébration Mariage dans la salle Polyvalente

M LEBRETON Simon et Mme DUCLOS Sandy demande que leur mariage le 30/06/2018 soit célébré à la salle polyvalente étant donné le nombre d'invités environ 150 personnes.

Faire une demande auprès du Procureur de la République.

Pas d'objection du conseil municipal pour déplacer la salle des mariages à la salle polyvalente.

7- Compte-rendu des diverses réunions

09/10/2017 : Réunion ENEDIS :

Présentations des compteurs Linky

Cela ne coûte rien à la population si mise en place sous 2 ans

Possibilité multiple pour ENEDIS pour mieux répartir les consommations d'électricité. Gérer les énergies renouvelables, les pics de consommation, les difficultés à stocker... ;

Le mieux s'est de répartir les consommations d'électricité.

Les compteurs sont interrogeables à distance, détection des pannes plus rapidement. (Pas d'ondes... ; cela passe par le câble...)

Moyen de vérifier : bon compteur ; bonne puissance, bon abonnement. **Mise en place en 2019**

10/10/2017 de la Commission actions sociales

Présence architecte : présentation extension multi accueil de sillé-le Guillaume

Dépassement du budget de 100 000 € de prévisionnel budgétaire on arrive à 200 000 € d'après

l'architecte (estimation rapide de l'été dernier)
Planning et embauche de deux directrices et de deux directrices adjointes pour l'accueil soit 40 000 € par an.

Rappel : coût salariale 207 000 € Conlie - 196 000 € Sillé

12/10/2017 REUNION DU CLECT

Le rapport 2017 de la CLECT : - cadre juridique

- Calcul des attributions de compensation fiscales avant la prise en compte des transferts
- L'évaluation des charges transférées.

21/10/2017 Congrès des Maires à Sillé

Voir le compte rendu sur le site de l'AMF :

Le 69^{ème} Congrès des Maires, Adjoints et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe a réuni plus de 800 congressistes à Sillé-le-Guillaume, le 21 octobre dernier, au Centre sportif Ernest Chevreuil. Veuillez trouver ci-joint le lien vers le portail des communes de la Sarthe, afin de télécharger les documents de notre Assemblée générale, les discours et les réponses aux vœux que vous avez formulés.

http://www.communes-de-la-sarthe.eu/spip.php?page=article&id_article=2513

21/10/ 2017 Le GREZ – Ecole Nature et Histoire

Photos pour le repas des anciens et pour les vœux du Maire

L'association a demandé de venir travailler dans la mairie pour scanner des documents pendant la période hivernale. Il n'y a aucune objection.

Sujet de la réunion du 06/11/2017 de la 4 CPS :

Compétences obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- Aménagement du territoire
- Développement éco tourisme
- Gestion des milieux aquatiques
- Obligation des aires pour les gens du voyage
- Gestion des déchets

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur environnement
- Plan climat air énergie
- Création d'aménagement voirie
- Sport
- Action sociale

Compétences facultatives

- Développement touristique : location de sillé + camping
- Balisage chemins de randonnées.

Projet de racheter la maison médicale de Tennie (160 000 €) réaménager, agrandir, étude à faire

Déploiement de la fibre

8- Divers

Objet : 36/2017 DM N° 3 COMMUNE Remboursement prêt crédit mutuel +solde colas
--

Madame le maire expose :

- Au Conseil Municipal qu'il manque de crédit au budget pour réaliser les opérations de paiement des certificats électroniques et qu'il est nécessaire d'effectuer les votes des crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

615228 – Entretien et réparations sur bâtiments	- 3 000.00 €
66111 – Intérêts réglés à l'échéance	+ 350.00 €
023- Virement à la section d'investissement	+ 3 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

1641- Emprunts en euros	+ 1 000.00 €
2315- Installations, matériel et outillage techniques	+ 1650.00 €

RECETTES

021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 3 000.00 €
--	--------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les virements des crédits ci-dessus.

La séance s'est levée à 23 heures

La prochaine réunion est fixée au jeudi 7 décembre 2017.

Le Maire,
Martine COTTIN